Les ajoncs et les genêts représentent seuls la végétation.

Devant cet amas de débris recouverts d'une mousse brûlée par les vents de la mer, s'élève un calvaire.

L'image qui semble se tordre sur la croix n'est pas due au ciseau d'un artiste, mais qu'importe, c'est l'image du Christ, et d'ailleurs tout n'est-il pas dans le prestige que l'on donne ou attribue à une chose.

C'est là que vont avant de s'embarquer dans leurs *risques*, *tous* nos pêcheurs, implorer le fils de Dieu. Jamais un de nos hommes n'y a manqué, mais malheur à celui qui voudrait braver, la mer l'engloutirait.

C'est que voyez-vous, ce calvaire a sa légende, et dans notre Bretagne qui dit *légende*, dit *vérité*.

Il y a déjà longtemps une vierge issue d'une famille de Rois ayant été initiée de jeune âge à la foi chrétienne par une femme aux soins de laquelle elle avait été confiée, quitta un jour le foyer paternel, où les idoles étaient seules adorées, avec sa suivante.

Elle s'embarqua dans une *risque à tout* et après avoir traversé les mers, guidée par une étoile, que le soleil ne faisait même pas pâlir, elle vint débarquer sur ces rives.

Grâce au dévouement des habitants de la contrée auxquels elle avait inspiré une confiance absolue, on vit bientôt plusieurs chaumières de pêcheurs se dresser sur le sommet de cette falaise, autour de la petite hutte que cette envoyée du ciel avait elle-même construite.

Pendant un certain nombre d'années, elle vécut ainsi complètement ignorée à vingt lieues d'ici. Sa vie se passait en prières, en contemplations et en méditations. Elle ne tarda pas à communiquer sa foi aux habitants et jamais alors les tempêtes n'étaient terribles, elle les écartait avec une prière, aussi les marins l'appelaient-ils, *la sœur du bon Dieu*.

Un jour sa retraite fut découverte dans des circonstances particulières.

Un baron qui habitait ce vieux château dont vous avez certainement remarqué les débris à quelques kilomètres d'ici, non loin du bois de sapins dont les cimes ferment l'horizon de ce côté, chassait le sanglier.

Depuis le matin la bête avait vingt fois rompu les chiens.

Les piqueurs, les valets juraient que jamais ils n'en avaient levé un semblable. Mais la troupe des chasseurs ne voulait pas céder : « J'en mourrais de honte di- « sait le châtelain, si un sanglier m'é- « chappait, holà, les gars, soyez fermes « et si vous le laissez gagner la grève, je « vous fais tous pendre ce soir, dans la « cour de mon château. »

Mais le sanglier gagna l'ermitage de la jeune chrétienne et tout tremblant, couvert d'écume, les flancs déchirés par les chiens, il pénétra dans la chaumière.

L'effroi fut grand, vous le pensez bien, mais aussitôt la bête vint se coucher aux pieds de la sainte.

« Que signifie cette comédie, s'écria le « Nemrod en colère, piqueurs, valets, « forcez vos chiens. »

Mais en vain les coups de fouet pleuvaient-ils, pas un des chiens ne bougeait.

Les chasseurs commençaient à trembler : la vue de cette sainte fille d'ailleurs fort jolie, qui restait si calme au milieu de ce tumulte, n'était pas faite pour rassurer des esprits du temps.

Elle se leva et d'un pas tranquille, on la vit se présenter devant la troupe assemblée.

— Comte de Kerkoven, dit-elle, je suis la fille du très haut et très puissant seigneur Las Mas du Vualdivir, roi et souverain d'une contrée éloignée ; *une voix* qui venait d'en haut m'a dit une nuit qu'il y avait quelque part sur le globe une province pauvre et stérile où le paganisme régnait en maître souverain.

« Va, m'a-t-elle dit; porter sur cette terre hérétique la parole du Seigneur, à ta voix les flots en courroux se calmeront. J'ai obéi et depuis bientôt vingt ans, je demeure ici, au milieu de ces braves familles de pêcheurs. Pas un ne s'embarque sans venir réciter ici une prière et rarement ses vœux sont contrariés par le Tout Puissant.

Ce sanglier à mes pieds est la preuve de l'influence de *cette croix* que tu vois accrochée à cette muraille.

— Fille de Satan, répliqua le Comte, tu es la cause de toutes les malédictions qui se sont abattues sur notre contrée. Demain mes gens viendront détruire ce foyer pestilentiel.

La demeure de la sainte fut en effet livrée à la pioche des démolissseurs et il lui fallut quitter la contrée. Mris son souvenir n'est pas effacé, et s'il vous arrivait de traverser la nuit cette falaise, vous ne seriez pas surpris d'entendre des voix célestes chanter des hymnes religieux.

C'est la fille du Roi qui revient visiter ces lieux témoins de ses bienfaits, aussi le calvaire, dont je vous ai parlé, continuera-t-il encore pendant des siècles à être l'objet d'une grande vénération parmi nos familles de pêcheurs.

Ayant terminé son récit, le vieux marin, ôtant son chapeau et faisant un grand signe de croix, il me quitta en disant : Ne parlez à personne de cette histoire, nous nous la transmettons de père en fils et elle ne doit pas quitter ces rivages, car la sainte pourrait être contrariée.

Ne lui ayant pas promis je crois devoir aujourd'hui la raconter à mon tour, car elle est intéressante à connaître au point de vue des mœurs de ces braves Bretons.

Eugène Le BRUN.

Entre puristes ;

— Il est des expressions vraiment bien prétentieuses ; et tenez, mon cher, quoi de plus ridicule, par exemple, que cette phrase d'un mélomane ; « Je nageais dans des flots d'harmonie. »

— Pourquoi ne pas dire tout simplement : Je prenais un bain de son ?

LA GAMELLE DU COLONEL

Dédié au duc d'Orléans

Lorsque vous étiez au service
Vous rappetez-vous les bateaux
Qu'on montait au conscrit novice
Frais émoulu sous les drapeaux ?
On te l'envoyait en ballade.
Quérir un vague matériel ;
Tantôt le *paraplui' d'l'escouade*
Ou la gamell' du colonel,

On avalait tout' les couleuvres :
D'aut' fois, fallait à l'adjudant
D'mander *la clé du champ d'manœuvres*,
C' qui vous valait d'être foutu d'dans.
Ou l' *pivot de conversion*, le *moule*
A guillemets ou encor *l'échelle*
Du paveur. J' coupais comme un' moute
Dans la gamell' du colonel.

Je m' disais comme ça, quoi d'étrange
Le colonel évidemment,
Tout comme moi faut bien qu'il mange
Y a rien là de bien épatant.
Seulement, pensais-je, il est probable
Qu'ell' contient un peu plus de sel,
Quéqu' rata des plus confortables.
La gamelle du colonel.

Gamelle idéale, féerique,
A laquelle je crois encor
Je vois ta forme symbolique,
Je pense que tu es en or
Des petits conscrits de la France,
Tu es comme un but éternel,
Comme une suprême espérance.
O gamelle du colonel !

Tandis que sur l'autre hémisphère
On cherche vainement Eyraud,
Un prince, nouvelle manière,
Vient chez nous au petit galop.
Il nous réclame une gamelle.
Sur un ton qu'est pas solennel,
C' qui trouble surtout sa cervelle
C'est la gamell' du colonel.

Une gamelle a de quoi plaire ;
Elle est bien faite pour tenter
Mais d'une gamelle ordinaire
Il ne saurait se contenter.
Ses juges ont compris la chose,
Ils envoient — c'est bien naturel —
Chercher a ce duc blond et rose
La gamelle du colonel,

Atteindra-t-il cette gamelle ?
Il n'est pas trop ambitieux
Le prisonnier de la tourelle ;
Notre existence sous les cieux
Se passe-t-elle pas en somme,
Depuis le jeûne originel
A vouloir mordre cette pomme...
La gamelle du colonel ?

Raoul PONCHON.

Caisse d'Epargne d'Annonay

Séances des 12 et 15 février 1890

Présidées par M. Henri Béchetoile.

La caisse d'épargne a reçu de 148 déposants une somme de 39.009 fr.

Elle a remboursé à 74 déposants une somme de 20,607 fr. 83

Elle a ouvert 25 nouveaux comptes et soldé 6 anciens.

Le Trésorier,
J. PAILLAT.

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE

DÉPARTEMENTALE

L'incertitude dans laquelle reste la spéculation au sujet des projets financiers du ministre des finances se traduit par une raréfaction complète d'affaires ; il s'en suit un mouvement de recul qui n'est pas encore très accentué, mais qui pourrait devenir plus important si cette situation continuait.

Le 3 0/0 baisse à 87,85 et le 4 1/2 à 105 40.

Les rentes étrangères, notamment l'Italien sont aussi plus offertes. On cote l'Italien 94 ; le Turc 18,10 ; l'Extérieure 73 et l'Egypte 477.

Le Crédit Foncier est à 1305 Les obligations du Crédit Foncier ont fait preuve d'une excellente tenue, en nouvelle amélioration de quelques points sur leurs cours. Il y a encore sur ces titres une perspective de plus value importante en raison des garanties qui les assimilent aux valeurs qui jouissent de celle de l'Etat.

La Banque d'Escompte se fixe momentanément à 520. Cette société va procéder prochainement à l'émission de la California, une affaire de colonisation importante.

La Banque de Paris est à 792 ; le Crédit Lyonnais à 725.

La Société Générale est à 478,75. Nous relevons dans le dernier bilan une augmentation notable du compte portefeuille et du compte de chèques. Ce qui indique un accroissement des affaires sociales.

MERCURIALE DU MARCHÉ D'ANNONAY

du Samedi 15 février 1890.

Froment...........	l'hect......	18 50
Seigle....	—	11 50
Pommes de terre....	—	4 00
Châtaignes.........	—	12 00
Beurre............	le kilog....	1 80
Œufs.....	la douzaine.	0 90
Foin..............	les 100 kil..	5 50
Paille..............	—	3 50

VIANDE

Bœuf..............	le kilog....	1 00
Vache..............	—	0 95
Veau	—	1 20
Mouton	—	1 20
Porc	—	1 70

FARINES

1re qualité.........	125 kilog....	43 00
2e —	—	39 00
3e —	—	35 00

PAIN

1re qualité..........	le kilog....	0 40
2e —	—	0 35
3e —	—	0 30

APPROVISIONNEMENTS

Froment...........	hectol	46
Seigle............	—	55
Pommes de terre...	—	120
Châtaignes.........	—	25
Bœufs	Têtes	10
Vaches	—	107
Veaux	—	15
Moutons..........	—	30
Porcs	—	35
Chèvres..........	—	17

TRIBUNAL DE COMMERCE

D'ANNONAY

Faillite du sieur **Casimir Mathevet**, ex-marchand de tissus et cafetier à Lamastre.

De conformité à l'article 537 du code de commerce, les créanciers admis au passif de cette faillite sont invités à se réunir sous la présidence du juge commissaire dans la salle des audiences du Tribunal de commerce d'Annonay, palais de justice rue du Champ, le vendredi vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix, à neuf heures du matin à l'effet d'assister à la reddition définitive des comptes du syndic de l'union, les débattre, clôre et arrêter, être consultes sur l'excusabilité du failli, voir enfin ordonnancer la répartition de l'actif pouvant rester en caisse.

Le Greffier du tribunal
G. FOND.
